

L'agitation est très grande en ville. Toute la population est indignée du vote des Compagnies minières, qui ont été les auteurs à rebours de la grève pour se faire rendre justice.

LE MAGOT DES FROCARD

Paris, 25 décembre. — Malgré tout leur cynisme, les moines de la Croix ne pourront plus désormais nier la découverte des dix-huit cent mille francs dans la boîte à lettres Hippolyte, gardien de la bonne galette drapée dans la pieuse officine par l'exploitation religieuse et les sacro-sacrés commises sous le haut patronage de saint Antoine de Padoue. Hier, en effet, M. Fabre-Juge d'insinuation, s'est rendu dans le repaire des frères Assomptionnistes, rue François-Ier.

Pendant plusieurs heures, ce magistrat a interrogé le Père Bailly, directeur de la Croix, ses deux suppléants Hippolyte et Xavier, ainsi que d'autres individus du magot, ainsi que d'autres individus du magot, ainsi que d'autres individus du magot.

Le matin écrit à ce propos : Nous croyons savoir que le juge, au cours de son enquête, a acquis, après vérification, la somme de dix-huit cent mille francs en espèces, billets de banque et valeurs diverses, signées par M. Fabre-Juge, commissaire de police.

En tant dans leurs Croix, comme de beaux diables, la présence des 1,800,000 francs dans le coffre de P. Hippolyte, les Assomptionnistes ont donc mérité avec un rare coupot, et ils sont outrés de le reconnaître aujourd'hui.

Et maintenant, bonnes dévotes, et vous, gogos de sacristie, jugez de la valeur des affirmations de la Croix.

LETTRE DE BELGIQUE

Bruxelles, 25 décembre. — La grande activité commence à se manifester au sein de tous les groupes politiques du Parti ouvrier.

Nous ne parlons pas seulement ici de l'arrondissement de Charleroi, sur lequel nous avons trois fois par semaine, le samedi, dimanche et lundi, une véritable page de débats, à l'effet de l'élection du 31 décembre, mais de toutes les fédérations socialistes.

C'est qu'en effet, la situation est désormais très nette : le Parti ouvrier ne peut plus voter la représentation proportionnelle par voie directe, et six abstentions, à la place des votes, favorisent émissivement comme à la Chambre des députés.

Il importait cependant de noter que le projet du gouvernement a été l'adhésion de M. Paul Janson, le leader du radicalisme belge, à la question de la représentation proportionnelle.

Le Parti ouvrier, espérant ne l'oubliera pas, a tenu un instant question à Bruxelles, de rechercher l'alliance de Paul Janson à l'égard des socialistes, mais le résultat a été négatif.

Le vote de la représentation proportionnelle n'apparaît pas comme le résultat d'un accord, mais comme le résultat d'un accord.

Aussi avons-nous vu Louis Bertrand, qui de tout temps fut l'opposé formel de l'alliance, s'exprimer en faveur de l'alliance.

Le Congrès national du 14 janvier, qui se tiendra à Liège, aura à trancher la question. Jusqu'à présent, on ne peut pas dire que la situation soit très nette.

Le Congrès national du 14 janvier, qui se tiendra à Liège, aura à trancher la question. Jusqu'à présent, on ne peut pas dire que la situation soit très nette.

Le Congrès national du 14 janvier, qui se tiendra à Liège, aura à trancher la question. Jusqu'à présent, on ne peut pas dire que la situation soit très nette.

Le Congrès national du 14 janvier, qui se tiendra à Liège, aura à trancher la question. Jusqu'à présent, on ne peut pas dire que la situation soit très nette.

Le Congrès national du 14 janvier, qui se tiendra à Liège, aura à trancher la question. Jusqu'à présent, on ne peut pas dire que la situation soit très nette.

Le Congrès national du 14 janvier, qui se tiendra à Liège, aura à trancher la question. Jusqu'à présent, on ne peut pas dire que la situation soit très nette.

Le Congrès national du 14 janvier, qui se tiendra à Liège, aura à trancher la question. Jusqu'à présent, on ne peut pas dire que la situation soit très nette.

Le Congrès national du 14 janvier, qui se tiendra à Liège, aura à trancher la question. Jusqu'à présent, on ne peut pas dire que la situation soit très nette.

Le Congrès national du 14 janvier, qui se tiendra à Liège, aura à trancher la question. Jusqu'à présent, on ne peut pas dire que la situation soit très nette.

Le Congrès national du 14 janvier, qui se tiendra à Liège, aura à trancher la question. Jusqu'à présent, on ne peut pas dire que la situation soit très nette.

Le Congrès national du 14 janvier, qui se tiendra à Liège, aura à trancher la question. Jusqu'à présent, on ne peut pas dire que la situation soit très nette.

Le Congrès national du 14 janvier, qui se tiendra à Liège, aura à trancher la question. Jusqu'à présent, on ne peut pas dire que la situation soit très nette.

Le Congrès national du 14 janvier, qui se tiendra à Liège, aura à trancher la question. Jusqu'à présent, on ne peut pas dire que la situation soit très nette.

Le Congrès national du 14 janvier, qui se tiendra à Liège, aura à trancher la question. Jusqu'à présent, on ne peut pas dire que la situation soit très nette.

Le Congrès national du 14 janvier, qui se tiendra à Liège, aura à trancher la question. Jusqu'à présent, on ne peut pas dire que la situation soit très nette.

élections, c'est avant tout pour que le programme électoral, dans la mesure des limites, soit appliqué à l'ensemble des mandats, et que le cartel doit à la fois être politique, et être employé à l'usage de la justice.

CONGRES AGRICOLE

Le Congrès agricole du Parti ouvrier belge s'est ouvert hier matin dans la salle de la rue de la Loi, sous la présidence de Vandervelde.

La première question à l'ordre du jour concernait le programme agricole dans les campagnes.

Le citoyen Debaray, rapporteur, prononce le rapport sur la situation agricole dans les campagnes.

Le citoyen Debaray, rapporteur, prononce le rapport sur la situation agricole dans les campagnes.

Le citoyen Debaray, rapporteur, prononce le rapport sur la situation agricole dans les campagnes.

Le citoyen Debaray, rapporteur, prononce le rapport sur la situation agricole dans les campagnes.

Le citoyen Debaray, rapporteur, prononce le rapport sur la situation agricole dans les campagnes.

Le citoyen Debaray, rapporteur, prononce le rapport sur la situation agricole dans les campagnes.

Le citoyen Debaray, rapporteur, prononce le rapport sur la situation agricole dans les campagnes.

Le citoyen Debaray, rapporteur, prononce le rapport sur la situation agricole dans les campagnes.

Le citoyen Debaray, rapporteur, prononce le rapport sur la situation agricole dans les campagnes.

Le citoyen Debaray, rapporteur, prononce le rapport sur la situation agricole dans les campagnes.

Le citoyen Debaray, rapporteur, prononce le rapport sur la situation agricole dans les campagnes.

Le citoyen Debaray, rapporteur, prononce le rapport sur la situation agricole dans les campagnes.

Le citoyen Debaray, rapporteur, prononce le rapport sur la situation agricole dans les campagnes.

Le citoyen Debaray, rapporteur, prononce le rapport sur la situation agricole dans les campagnes.

Le citoyen Debaray, rapporteur, prononce le rapport sur la situation agricole dans les campagnes.

Le citoyen Debaray, rapporteur, prononce le rapport sur la situation agricole dans les campagnes.

Le citoyen Debaray, rapporteur, prononce le rapport sur la situation agricole dans les campagnes.

Le citoyen Debaray, rapporteur, prononce le rapport sur la situation agricole dans les campagnes.

Le citoyen Debaray, rapporteur, prononce le rapport sur la situation agricole dans les campagnes.

Le citoyen Debaray, rapporteur, prononce le rapport sur la situation agricole dans les campagnes.

Le citoyen Debaray, rapporteur, prononce le rapport sur la situation agricole dans les campagnes.

Le citoyen Debaray, rapporteur, prononce le rapport sur la situation agricole dans les campagnes.

Le citoyen Debaray, rapporteur, prononce le rapport sur la situation agricole dans les campagnes.

Le citoyen Debaray, rapporteur, prononce le rapport sur la situation agricole dans les campagnes.

Le citoyen Debaray, rapporteur, prononce le rapport sur la situation agricole dans les campagnes.

Le citoyen Debaray, rapporteur, prononce le rapport sur la situation agricole dans les campagnes.

Le citoyen Debaray, rapporteur, prononce le rapport sur la situation agricole dans les campagnes.

Le citoyen Debaray, rapporteur, prononce le rapport sur la situation agricole dans les campagnes.

pos du Parti ouvrier ne peuvent pas encourager l'adhésion à la classe de retraité de l'Etat.

CONGRES AGRICOLE

Le Congrès agricole du Parti ouvrier belge s'est ouvert hier matin dans la salle de la rue de la Loi, sous la présidence de Vandervelde.

La première question à l'ordre du jour concernait le programme agricole dans les campagnes.

Le citoyen Debaray, rapporteur, prononce le rapport sur la situation agricole dans les campagnes.

Le citoyen Debaray, rapporteur, prononce le rapport sur la situation agricole dans les campagnes.

Le citoyen Debaray, rapporteur, prononce le rapport sur la situation agricole dans les campagnes.

Le citoyen Debaray, rapporteur, prononce le rapport sur la situation agricole dans les campagnes.

Le citoyen Debaray, rapporteur, prononce le rapport sur la situation agricole dans les campagnes.

Le citoyen Debaray, rapporteur, prononce le rapport sur la situation agricole dans les campagnes.

Le citoyen Debaray, rapporteur, prononce le rapport sur la situation agricole dans les campagnes.

Le citoyen Debaray, rapporteur, prononce le rapport sur la situation agricole dans les campagnes.

Le citoyen Debaray, rapporteur, prononce le rapport sur la situation agricole dans les campagnes.

Le citoyen Debaray, rapporteur, prononce le rapport sur la situation agricole dans les campagnes.

Le citoyen Debaray, rapporteur, prononce le rapport sur la situation agricole dans les campagnes.

Le citoyen Debaray, rapporteur, prononce le rapport sur la situation agricole dans les campagnes.

Le citoyen Debaray, rapporteur, prononce le rapport sur la situation agricole dans les campagnes.

Le citoyen Debaray, rapporteur, prononce le rapport sur la situation agricole dans les campagnes.

Le citoyen Debaray, rapporteur, prononce le rapport sur la situation agricole dans les campagnes.

Le citoyen Debaray, rapporteur, prononce le rapport sur la situation agricole dans les campagnes.

Le citoyen Debaray, rapporteur, prononce le rapport sur la situation agricole dans les campagnes.

Le citoyen Debaray, rapporteur, prononce le rapport sur la situation agricole dans les campagnes.

Le citoyen Debaray, rapporteur, prononce le rapport sur la situation agricole dans les campagnes.

Le citoyen Debaray, rapporteur, prononce le rapport sur la situation agricole dans les campagnes.

Le citoyen Debaray, rapporteur, prononce le rapport sur la situation agricole dans les campagnes.

Le citoyen Debaray, rapporteur, prononce le rapport sur la situation agricole dans les campagnes.

Le citoyen Debaray, rapporteur, prononce le rapport sur la situation agricole dans les campagnes.

Le citoyen Debaray, rapporteur, prononce le rapport sur la situation agricole dans les campagnes.

Le citoyen Debaray, rapporteur, prononce le rapport sur la situation agricole dans les campagnes.

Le citoyen Debaray, rapporteur, prononce le rapport sur la situation agricole dans les campagnes.

Le citoyen Debaray, rapporteur, prononce le rapport sur la situation agricole dans les campagnes.

Le citoyen Debaray, rapporteur, prononce le rapport sur la situation agricole dans les campagnes.

prise de Lady Smith, qui ont été en ville depuis hier sans avoir été communiés en aucun lieu, et les autres, qui ont été communiés en aucun lieu, et les autres, qui ont été communiés en aucun lieu.

CONGRES AGRICOLE

Le Congrès agricole du Parti ouvrier belge s'est ouvert hier matin dans la salle de la rue de la Loi, sous la présidence de Vandervelde.

La première question à l'ordre du jour concernait le programme agricole dans les campagnes.

Le citoyen Debaray, rapporteur, prononce le rapport sur la situation agricole dans les campagnes.

Le citoyen Debaray, rapporteur, prononce le rapport sur la situation agricole dans les campagnes.

Le citoyen Debaray, rapporteur, prononce le rapport sur la situation agricole dans les campagnes.

Le citoyen Debaray, rapporteur, prononce le rapport sur la situation agricole dans les campagnes.

Le citoyen Debaray, rapporteur, prononce le rapport sur la situation agricole dans les campagnes.

Le citoyen Debaray, rapporteur, prononce le rapport sur la situation agricole dans les campagnes.

Le citoyen Debaray, rapporteur, prononce le rapport sur la situation agricole dans les campagnes.

Le citoyen Debaray, rapporteur, prononce le rapport sur la situation agricole dans les campagnes.

Le citoyen Debaray, rapporteur, prononce le rapport sur la situation agricole dans les campagnes.

Le citoyen Debaray, rapporteur, prononce le rapport sur la situation agricole dans les campagnes.

Le citoyen Debaray, rapporteur, prononce le rapport sur la situation agricole dans les campagnes.

Le citoyen Debaray, rapporteur, prononce le rapport sur la situation agricole dans les campagnes.

Le citoyen Debaray, rapporteur, prononce le rapport sur la situation agricole dans les campagnes.

Le citoyen Debaray, rapporteur, prononce le rapport sur la situation agricole dans les campagnes.

Le citoyen Debaray, rapporteur, prononce le rapport sur la situation agricole dans les campagnes.

Le citoyen Debaray, rapporteur, prononce le rapport sur la situation agricole dans les campagnes.

Le citoyen Debaray, rapporteur, prononce le rapport sur la situation agricole dans les campagnes.

Le citoyen Debaray, rapporteur, prononce le rapport sur la situation agricole dans les campagnes.

Le citoyen Debaray, rapporteur, prononce le rapport sur la situation agricole dans les campagnes.

Le citoyen Debaray, rapporteur, prononce le rapport sur la situation agricole dans les campagnes.

Le citoyen Debaray, rapporteur, prononce le rapport sur la situation agricole dans les campagnes.

Le citoyen Debaray, rapporteur, prononce le rapport sur la situation agricole dans les campagnes.

Le citoyen Debaray, rapporteur, prononce le rapport sur la situation agricole dans les campagnes.

Le citoyen Debaray, rapporteur, prononce le rapport sur la situation agricole dans les campagnes.

Le citoyen Debaray, rapporteur, prononce le rapport sur la situation agricole dans les campagnes.

Le citoyen Debaray, rapporteur, prononce le rapport sur la situation agricole dans les campagnes.

Le citoyen Debaray, rapporteur, prononce le rapport sur la situation agricole dans les campagnes.

Le citoyen Debaray, rapporteur, prononce le rapport sur la situation agricole dans les campagnes.

amalgamé et des compensations importantes accordées par l'Angleterre.

Rien de nouveau

Rien de nouveau dans la situation générale. Tel est le bref télégramme que vient d'adresser au ministère de la guerre, à Londres, le général Frossier, commandant à Capota.

Tout porte à croire qu'il y a actuellement, dans l'Afrique du sud, à l'occasion des fêtes de Noël, une sorte de trêve des combats.

Total des pertes anglaises

Voici les chiffres officiels des pertes anglaises depuis le commencement des hostilités contre le Transvaal :

Officiers tués 260
— blessés 639
Sous-officiers et soldats tués 3,204
— blessés 1,830

Ensemble 6,116

Dans ce chiffre ne sont pas compris 319 hommes manquants depuis Nicholson's Nek, ni 41 officiers de malades.

En ajoutant ces deux catégories aux précédentes, on arrive au total général de 6,422 officiers et soldats hors de combat.

Un duc évincé

On annonce que le duc de Connaught vient de renoncer ses prétentions pour obtenir un comté irlandais dans le sud de l'Afrique.

On assure même qu'il aurait fait un don d'un comté irlandais à son oncle, mais le gouvernement, pressenti, s'y est formellement refusé.

GREVE D'EMPLOYES DE CHEMIN DE FER

Londres, 25 décembre. — Les employés des docks du Chemin de fer du Yorkshire et du Lancashire se sont mis en grève.

Le mouvement a commencé à six heures, et a entraîné une augmentation de dix centimes par heure.

Le mouvement a commencé à six heures, et a entraîné une augmentation de dix centimes par heure.

Le mouvement a commencé à six heures, et a entraîné une augmentation de dix centimes par heure.

Le mouvement a commencé à six heures, et a entraîné une augmentation de dix centimes par heure.

Le mouvement a commencé à six heures, et a entraîné une augmentation de dix centimes par heure.

Le mouvement a commencé à six heures, et a entraîné une augmentation de dix centimes par heure.

Le mouvement a commencé à six heures, et a entraîné une augmentation de dix centimes par heure.

Le mouvement a commencé à six heures, et a entraîné une augmentation de dix centimes par heure.

Le mouvement a commencé à six heures, et a entraîné une augmentation de dix centimes par heure.

Le mouvement a commencé à six heures, et a entraîné une augmentation de dix centimes par heure.

Le mouvement a commencé à six heures, et a entraîné une augmentation de dix centimes par heure.

Le mouvement a commencé à six heures, et a entraîné une augmentation de dix centimes par heure.

Le mouvement a commencé à six heures, et a entraîné une augmentation de dix centimes par heure.

Le mouvement a commencé à six heures, et a entraîné une augmentation de dix centimes par heure.

Le mouvement a commencé à six heures, et a entraîné une augmentation de dix centimes par heure.

Le mouvement a commencé à six heures, et a entraîné une augmentation de dix centimes par heure.

Le mouvement a commencé à six heures, et a entraîné une augmentation de dix centimes par heure.

Le mouvement a commencé à six heures, et a entraîné une augmentation de dix centimes par heure.

DANS LA REGION

Dramatique accident de tramway

Dans la nuit de dimanche à lundi, un dramatique accident s'est produit sur la ligne de tramway à vapeur Lille-Roubaix, entre les bords du Breucq et de la Ville-de-Noubaix.

Un domestique de ferme, le nommé Auguste Foy, âgé de 44 ans, s'est rendu à bord d'un tramway pour aller déposer des lettres à la ferme de Lille-Roubaix, au moment où le tramway à vapeur et tiré sur un parcours de plus de 300 mètres, par suite de circonstances inexplicables, l'infortuné n'a eu aucune chance.

Le tramway fauchant le domestique, celui-ci avait été projeté à l'arrière et avait été projeté à l'arrière et avait été projeté à l'arrière.

Un domestique de ferme, le nommé Auguste Foy, âgé de 44 ans, s'est rendu à bord d'un tramway pour aller déposer des lettres à la ferme de Lille-Roubaix, au moment où le tramway à vapeur et tiré sur un parcours de plus de 300 mètres, par suite de circonstances inexplicables, l'infortuné n'a eu aucune chance.

Le tramway fauchant le domestique, celui-ci avait été projeté à l'arrière et avait été projeté à l'arrière et avait été projeté à l'arrière.

Un domestique de ferme, le nommé Auguste Foy, âgé de 44 ans, s'est rendu à bord d'un tramway pour aller déposer des lettres à la ferme de Lille-Roubaix, au moment où le tramway à vapeur et tiré sur un parcours de plus de 300 mètres, par suite de circonstances inexplicables, l'infortuné n'a eu aucune chance.

Le tramway fauchant le domestique, celui-ci avait été projeté à l'arrière et avait été projeté à l'arrière et avait été projeté à l'arrière.

Un domestique de ferme, le nommé Auguste Foy, âgé de 44 ans, s'est rendu à bord d'un tramway pour aller déposer des lettres à la ferme de Lille-Roubaix, au moment où le tramway à vapeur et tiré sur un parcours de plus de 300 mètres, par suite de circonstances inexplicables, l'infortuné n'a eu aucune chance.

Le tramway fauchant le domestique, celui-ci avait été projeté à l'arrière et avait été projeté à l'arrière et avait été projeté à l'arrière.

Un domestique de ferme, le nommé Auguste Foy, âgé de 44 ans, s'est rendu à bord d'un tramway pour aller déposer des lettres à la ferme de Lille-Roubaix, au moment où le tramway à vapeur et tiré sur un parcours de plus de 300 mètres, par suite de circonstances inexplicables, l'infortuné n'a eu aucune chance.

Le tramway fauchant le domestique, celui-ci avait été projeté à l'arrière et avait été projeté à l'arrière et avait été projeté à l'arrière.

Un domestique de ferme, le nommé Auguste Foy, âgé de 44 ans, s'est rendu à bord d'un tramway pour aller déposer des lettres à la ferme de Lille-Roubaix, au moment où le tramway à vapeur et tiré sur un parcours de plus de 300 mètres, par suite de circonstances inexplicables, l'infortuné n'a eu aucune chance.

Le tramway fauchant le domestique, celui-ci avait été projeté à l'arrière et avait été projeté à l'arrière et avait été projeté à l'arrière.

Un domestique de ferme, le nommé Auguste Foy, âgé de 44 ans, s'est rendu à bord d'un tramway pour aller déposer des lettres à la ferme de Lille-Roubaix, au moment où le tramway à vapeur et tiré sur un parcours de plus de 300 mètres, par suite de circonstances inexplicables, l'infortuné n'a eu aucune chance.

Le tramway fauchant le domestique, celui-ci avait été projeté à l'arrière et avait été projeté à l'arrière et avait été projeté à l'arrière.

Un domestique de ferme, le nommé Auguste Foy, âgé de 44 ans, s'est rendu à bord d'un tramway pour aller déposer des lettres à la ferme de Lille-Roubaix, au moment où le tramway à vapeur et tiré sur un parcours de plus de 300 mètres, par suite de circonstances inexplicables, l'infortuné n'a eu aucune chance.

Le tramway fauchant le domestique, celui-ci avait été projeté à l'arrière et avait été projeté à l'arrière et avait été projeté à l'arrière.

Un domestique de ferme, le nommé Auguste Foy, âgé de 44 ans, s'est rendu à bord d'un tramway pour aller déposer des lettres à la ferme de Lille-Roubaix, au moment où le tramway à vapeur et tiré sur un parcours de plus de 300 mètres, par suite de circonstances inexplicables, l'infortuné n'a eu aucune chance.

Le tramway fauchant le domestique, celui-ci avait été projeté à l'arrière et avait été projeté à l'arrière et avait été projeté à l'arrière.

Un domestique de ferme, le nommé Auguste Foy, âgé de 44 ans, s'est rendu à bord d'un tramway pour aller déposer des lettres à la ferme de Lille-Roubaix, au moment où le tramway à vapeur et tiré sur un parcours de plus de 300 mètres, par suite de circonstances inexplicables, l'infortuné n'a eu aucune chance.

Le tramway fauchant le domestique, celui-ci avait été projeté à l'arrière et avait été projeté à l'arrière et avait été projeté à l'arrière.

Un domestique de ferme, le nommé Auguste Foy, âgé de 44 ans, s'est rendu à bord d'un tramway pour aller déposer des lettres à la ferme de Lille-Roubaix, au moment où le tramway à vapeur et tiré sur un parcours de plus de 300 mètres, par suite de circonstances inexplicables, l'infortuné n'a eu aucune chance.

Le tramway fauchant le domestique, celui-ci avait été projeté à l'arrière et avait été projeté à l'arrière et avait été projeté à l'arrière.

Un domestique de ferme, le nommé Auguste Foy, âgé de 44 ans, s'est rendu à bord d'un tramway pour aller déposer des lettres à la ferme de Lille-Roubaix, au moment où le tramway à vapeur et tiré sur un parcours de plus de 300 mètres, par suite de circonstances inexplicables, l'infortuné n'a eu aucune chance.

Le tramway fauchant le domestique, celui-ci avait été projeté à l'arrière et avait été projeté à l'arrière et avait été projeté à l'arrière.

Un domestique de ferme, le nommé Auguste Foy, âgé de 44 ans, s'est rendu à bord d'un tramway pour aller déposer des lettres à la ferme de Lille-Roubaix, au moment où le tramway à vapeur et tiré sur un parcours de plus de 300 mètres, par suite de circonstances inexplicables, l'infortuné n'a eu aucune chance.

Le tramway fauchant le domestique, celui-ci avait été projeté à l'arrière et avait été projeté à l'arrière et avait été projeté à l'arrière.

Un domestique de ferme, le nommé Auguste Foy, âgé de 44 ans, s'est rendu à bord d'un tramway pour aller déposer des lettres à la ferme de Lille-Roubaix, au moment où le tramway à vapeur et tiré sur un parcours de plus de 300 mètres, par suite de circonstances inexplicables, l'infortuné n'a eu aucune chance.

Le tramway fauchant le domestique, celui-ci avait été projeté à l'arrière et avait été projeté à l'arrière et avait été projeté à l'arrière.

Un domestique de ferme, le nommé Auguste Foy, âgé de 44 ans, s'est rendu à bord d'un tramway pour aller déposer des lettres à la ferme de Lille-Roubaix, au moment où le tramway à vapeur et tiré sur un parcours de plus de 300 mètres, par suite de circonstances inexplicables, l'infortuné n'a eu aucune chance.

ROGER-LA-HONTE

Grand Roman populaire

par JULES MARY

DEUXIEME PARTIE